

Objet : CONTOURNEMENT SUD DE L'AEROPORT D'ORLY - DEVIATION DE PARAY VIEILLE POSTE

Participation :

Mme Christine Rodier, maire d'Athis-Mons,
M. Durovray, président du Conseil Départemental,
M. Eric Mehlhorn, maire de Savigny, vice-président du Conseil Départemental.

Dans l'assistance, nous relevons la présence de :

Mme Brigitte Vermillet, vice-présidente du Conseil Départemental,
M. Robin Réda, député de la circonscription,
M. Alain Védère, maire de Paray-Vieille-Poste,
M. Pascal Picard, conseiller départemental,
et de nombreuses personnalités, membres des conseils municipaux de la région, ainsi que des responsables des services techniques et habitants des villes de Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons.

Participation pour Elan-SE : Dominique Catérini et Evelyne Bourner.

L'objectif de la déviation routière de Paray-Vieille-Poste est de relier plus facilement les bassins d'emplois de Massy et d'Orly, et de fluidifier la circulation tout en soulageant le trafic des centres villes des communes du nord de l'Essonne. La première phase du contournement d'Orly a été inaugurée en novembre 2013, il y a 5 ans. La présentation de ce jour a donné lieu à une concertation en décembre 2014/janvier 2015. Le présent projet est dans les cartons du Conseil Départemental depuis plus de 10 ans.

Un enjeu fort pour le département

"Maillon central du contournement sud d'Orly, la déviation de Paray-Vieille-Poste permettra notamment de poursuivre l'aménagement d'une véritable liaison multimodale entre Massy et Orly afin de favoriser le développement économique de ces deux pôles d'emplois majeurs" explique François Durovray.

La déviation de Paray-Vieille-Poste se connectera ainsi à la déviation de la RD118 Chilly-Mazarin/Morangis pour rejoindre le barreau d'Athis-Mons (RD 25E) et la zone de terminus de la ligne 7 du tramway. D'une longueur totale de 2,2 km, le projet se compose d'une chaussée à double sens, d'un site propre pour transport en commun et d'une piste cyclable. Le budget est estimé à 40 millions d'euros et le lancement des travaux est prévu en 2020.

Améliorer le quotidien

"La déviation permettra de réduire le trafic dans le centre-ville de Paray-Vieille-Poste, de créer un accès direct à la RN 7 nord et d'améliorer la desserte de la gare routière située en bordure de la RN7" poursuit Eric Mehlhorn.

Pour cela, le projet s'adaptera aux infrastructures existantes : franchissement de la RN7, voie de service de l'aéroport, aqueducs de la Vanne et du Loing et future ligne 14 du Grand Paris Express. Cet aménagement intégrera également des mesures de protection de l'environnement et des riverains (gestion des eaux pluviales, aménagement paysager, etc ...).

Au cours de la réunion, des diapositives montrant les lieux et explicitant le projet ont été projetées. Nous avons demandé à en recevoir une copie.

Ce projet de voie de contournement d'Orly par le sud fait suite à un constat accablant sur les conditions de circulation dans la région et en particulier l'accroissement du nombre de poids lourds qui sortent de l'A6 à la bretelle de Wissous et qui doivent traverser Paray-Vieille-Poste pour rejoindre la N7 vers Orly-Rungis-Paris. La population de Paray est donc lourdement impactée par des nuisances sonores et chimiques d'une circulation intense en secteur urbanisé.

D'une façon générale, on constate un mal de vivre et un cadre de vie très dégradé dans le secteur de l'Essonne Nord en raison des encombrements, embouteillages, camions en transit, etc. À l'exception de l'A6, l'Etat s'est désengagé de ses responsabilités concernant la voirie départementale (au total 1400 km de routes dans le département), qui coûte en entretien et en rénovation et, si rien n'est fait, coûtera encore plus à l'avenir. Le département consacre environ 40 millions d'€ par an pour l'entretien du réseau routier, auxquels s'ajoutent la surveillance et l'entretien de 400 ponts et ouvrages d'art.

La construction d'une route de contournement d'Orly par le sud s'inscrit dans un large projet d'amélioration de la circulation - notamment des poids lourds - dans le nord du nord du département : porte d'accès de l'Essonne.

Son but est de fluidifier la circulation sur la Nationale 7 entre le Val-de-Marne et Evry (actuellement D7). Les principaux points des travaux, dont le démarrage est prévu en 2020, sont les suivants :

- Améliorer le cadre de vie des habitants de Paray et prévoir un circuit de circulations douces (vélos dans le cadre du « plan vélo » , piétons).
- Transformer la D7 en boulevard urbain plus attractif.
- Améliorer les carrefours et giratoires actuellement mal conçus et surchargés.
- Diminuer les bouchons et encombrements (pertes de temps pour les personnes se rendant à leur travail).
- Préparer les aménagements futurs dans le cadre du Grand Paris (terminus ligne 14), remisage à Morangis et la prolongation du Tramway T7 (dont le terminus est actuellement au niveau du supermarché Carrefour...).
- Tenir compte des projets d'agrandissement de la zone commerciale Carrefour pour en faire une zone d'activité.
- Tenir compte des contraintes techniques liées à la proximité de l'Aéroport et des canalisations de carburant qui approvisionnent le trafic aérien (exploitées par la Société Trapil, liaison Le Havre-Orly), ainsi que de « l'aqueduc de la Vanne des Eaux » qui dessert Paris et traverse le département.
- Renforcer une liaison est-ouest Massy-Evry.
- Améliorer la desserte du sud Orly en tenant compte des projets de développement de la plateforme et de la zone de Cœur d'Orly qui va générer des emplois.

A noter : cette nouvelle route sera construite en continuité d'un tronçon qui existe déjà, sur des terrains appartenant actuellement à ADP (Projet d'intérêt général). Elle nécessitera la construction d'un nouveau pont franchissant la D7 au niveau d'Athis et enjambera l'aqueduc de la Vanne (coût actuellement à l'étude). Il sera nécessaire de reconstruire la route de service de l'aéroport (la remonter vers le Nord). Elle nécessitera l'expropriation de terrains agricoles (culture de roseaux pour litière à chats). Certaines habitations vont subir des nuisances du fait de cette route à grande circulation, mais un mur antibruit est prévu au niveau adapté (une dizaine de maisons). Etant donné que la circulation automobile entraîne des nuisances radioélectriques, pouvant perturber le guidage des avions, une société spécialisée NAVBLUE étudie les solutions pour remédier à ce phénomène.

Echanges avec la salle : problème du propriétaire du terrain agricole mécontent (expropriation) – remarques concernant des maisons qui tremblent à Paray au passage des poids lourds -, nécessité de renforcer les transports en commun, lignes de bus. etc. – des giratoires sont mal conçus, par exemple le tourne à gauche sur la D7 vers Athis en venant de Paris.

Il nous est précisé que la construction d'un mur anti-bruit devrait faire diminuer le bruit d'environ 10 décibels, soit 65 db à comparer aux 75 db enregistrés lors du décollage d'un avion ; sauf qu'avec le couvre-

feu les riverains n'ont pas de bruit pour l'instant, mais vont subir celui des poids-lourds à l'avenir Jour et nuit.

D. Catérini a signalé la nécessité de remettre sur l'A6 au niveau de la sortie de Savigny dans le sens province-Paris un panneau (le même qu'au niveau de la sortie de Chilly-Mazarin) pour interdisant aux poids lourds de quitter l'autoroute pour emprunter le CD25. L'ancien panneau, tagé et dégradé, a été supprimé.

M. Durovray prévoit 3 réunions pour résoudre les problèmes soulevés.

The image shows a presentation slide with a light blue background. At the top left is the logo for 'Essonne LE DÉPARTEMENT' with the tagline '— TERRE D'AVENIR —'. The title 'Objectifs du projet' is in the top right. Below the title is a list of five bullet points, each starting with a square icon. At the bottom of the slide, the heads and shoulders of three men are visible, looking towards the screen. A small number '3' is in the bottom right corner of the slide.

Objectifs du projet

- **Poursuivre l'aménagement d'une véritable liaison multimodale Est-Ouest entre Massy et Orly** pour favoriser le développement économique de ces deux pôles d'emplois majeurs ;
- **Améliorer la desserte du secteur Sud d'Orly** par la construction d'une infrastructure routière de contournement du centre urbain de Paray-Vieille-Poste et réserver les emprises permettant l'aménagement d'une voie Est - Ouest entre Massy et Orly pour les transports en commun ;
- **Améliorer la qualité de vie des Paraysiens** par une réduction importante du trafic de transit en centre-ville, notamment poids-lourds, de l'insécurité et des nuisances routières ;
- **Faciliter les échanges avec la RN7** par la création d'un accès direct via un nouvel ouvrage de franchissement et le carrefour des Portes de l'Essonne ;
- **Développer les modes doux** par la création d'aménagements maillés au réseau existant.

3

Aménagements paysagers du projet

Légende

- Accotement engazonné
- Fossé engazonné
- Bassin engazonné
- Prairie
- Talus engazonné
- Hêtre commun
- Hêtre commun pourpre
- Arbre isolé
- Haie libre de Charme
- Haie libre de Throène
- Mur anti-bruit



Description du projet

- **Une voirie aménagée principalement sur les terrains d'Aéroports de Paris (ADP) comprenant :**
 - une chaussée bidirectionnelle d'une longueur totale de 2200 m ;
 - au nord de la déviation, l'emprise d'un site propre de transports en commun ;
 - un passage supérieur de franchissement de la RN 7
 - la reconstruction de la route de service de l'aéroport d'Orly, déplacée au Nord ;
 - Un itinéraire cyclable composé d'une piste cyclable entre le giratoire ouest et la limite de la zone urbaine de Paray-Vieille-Poste qui se prolonge par un aménagement en espaces partagés sur la voirie communale en centre urbain et se raccorde aux aménagements existants en bordure de la RN 7.

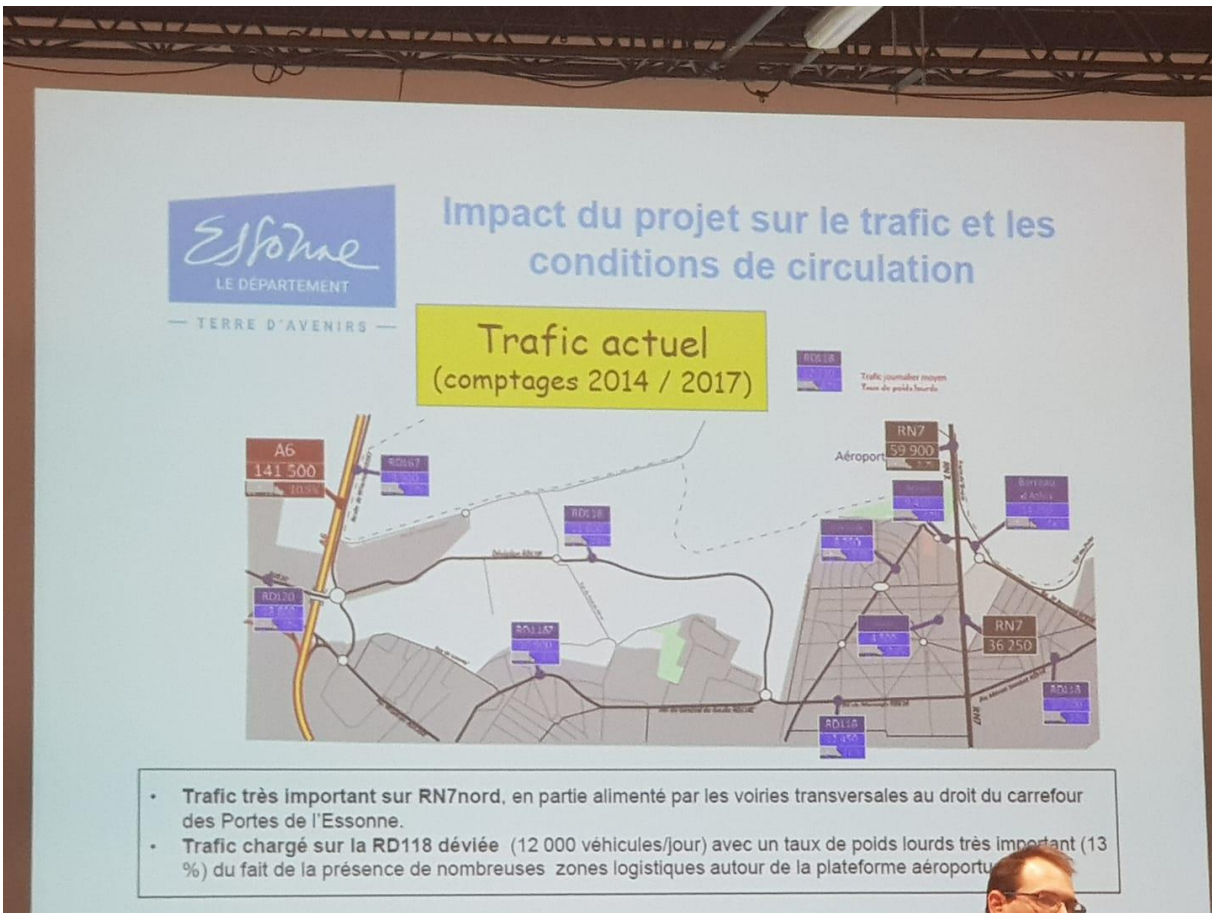
ouest (RD118)



s sur le carrefour

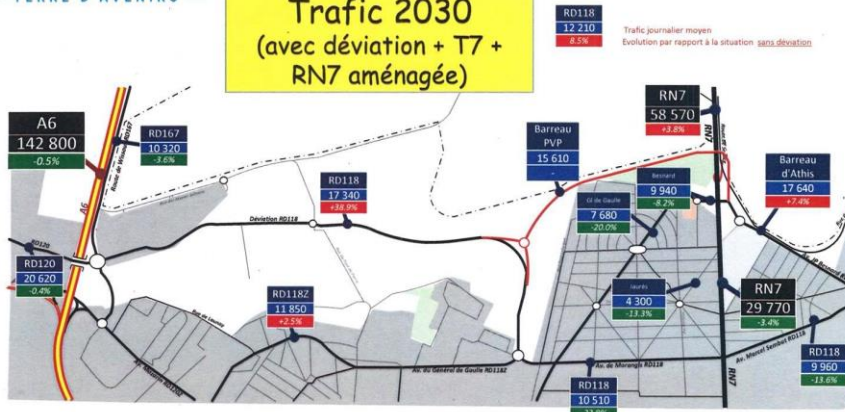
s Est-Ouest déviation

nges avec RD118 Sud



Impact du projet sur le trafic et les conditions de circulation

Trafic 2030
(avec déviation + T7 + RN7 aménagée)



- Forte diminution (-23%) trafic routier dans le centre-ville de Paray du fait de la déviation.
- Gain de temps estimé à 7 mn sur l'itinéraire Est – Ouest en section courante
- Report du trafic de transit (poids lourds) sur la déviation au profit du centre-ville de Paray-Vieille-Poste
- Accroissement du trafic sur l'itinéraire Est-Ouest RD118 compte tenu de l'attractivité de la déviation

Vue sur les échanges RN 7 / barreau d'Athis-Mons / Déviation de Paray (RD 118)

- 1 = Mouvements Nord ⇌ Sud RN7 (pointe le matin vers Orly et le soir vers Juvisy)
- 2 = Mouvement depuis Déviation vers RN7 Nord (pointe le matin)
- 3 = Mouvement depuis Barreau d'Athis vers RN7 Nord (pointe le matin)
- 4 = Mouvement en tourne à gauche depuis RN7 Nord vers Barreau d'Athis (mouvement difficile le soir)
- 5 = Mouvement depuis RN7 Nord vers l'Ouest (pointe le soir)
- 6 = Mouvement depuis rue Demange vers RN7 Nord (pointe le matin)
- 7 = Mouvements Est ⇌ Ouest sur la déviation
- 8 = Mouvement en tourne à gauche depuis RN7 vers Déviation

